**[75:B:2]**

 **Affidavit**

 [*no du dossier de la cour*]

 COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

 [*intitulé de l'instance*]

 AFFIDAVIT DE [*nom*]

 Je soussignée, [*nom*], de la/du [*ville, village, etc.*] de ..., dans le/la [*comté, municipalité régionale, etc.*] de ..., procureure, DÉCLARE SOUS SERMENT :

1. J'exerce le droit au sein du cabinet [*nom du cabinet*], les procureurs du défendeur dans la présente action.

2. La déclaration de la présente action a été signifiée au défendeur le [*date*].

3. Le [*date*], le défendeur a remis sa défense.

4. Le [*date*], le défendeur a demandé, par motion, une ordonnance enjoignant au demandeur de fournir un cautionnement pour les dépens de la présente action. Le dossier de motion qui a été déposé lors de la présentation de cette motion devant monsieur le [*ou* madame la] juge [*ou* protonotaire] [*nom*] est annexé au présent affidavit comme pièce «A».

5. Est jointe au présent affidavit comme pièce «B» une copie conforme de l'ordonnance de monsieur le [*ou* madame la] juge [*ou* protonotaire] [*nom*] en date du [*date*] qui a enjoint au défendeur de consigner la somme de ... $ au tribunal à titre de cautionnement pour les dépens de la présente action.

6. Le [*date*], le demandeur a consigné la somme de ... $ au tribunal à titre de cautionnement pour les dépens de la présente action conformément à l'ordonnance susmentionnée de monsieur le [*ou* madame la] juge [*ou* protonotaire] [*nom*].

7. Le [*date*], les procureurs du défendeur ont demandé, par motion, une ordonnance prescrivant au demandeur de remettre un affidavit de documents. Une ordonnance en date du [*date*] de monsieur le [*ou* madame la] juge [*ou* protonotaire] [*nom*] a ordonné au demandeur de remettre un affidavit de documents dans les dix jours. Les dépens de cette motion ont été adjugés au défendeur sans égard à l'issue de l'instance.

8. Le [*date*], le défendeur a demandé, par motion, une ordonnance obligeant le demandeur à remettre un nouvel affidavit de documents qui soit plus exact. Dans une ordonnance en date du [*date*], il a été ordonné au demandeur de remettre un affidavit de documents plus exact. Les dépens de cette motion ont été adjugés au défendeur sans égard à l'issue de l'instance.

9. L'affidavit de documents et le nouvel affidavit de documents du demandeur renvoient à quelque [*nombre*] documents, qui comprennent environ [*nombre*] pages.

10. L'affidavit de documents du défendeur renvoie à quelque [*nombre*] documents, qui comprennent [*nombre*] pages.

11. L'interrogatoire préalable du demandeur a commencé le [*date*] et s'est poursuivi les [*dates*]. Le défendeur a ensuite sollicité, par motion, une ordonnance enjoignant au demandeur de comparaître à nouveau, à ses propres frais, aux fins de répondre aux questions auxquelles sa procureure s'était opposée.

12. Le [*date*], une ordonnance prononcée par la protonotaire [*nom*] a enjoint au demandeur de comparaître une nouvelle fois, à ses propres frais, à son interrogatoire préalable, et d'y répondre à certaines questions. Le tribunal a ordonné que les dépens de cette motion suivent l'issue de l'instance.

13. Plus tard, les [*date*] et [*date*], le demandeur a comparu à son interrogatoire préalable conformément à l'ordonnance susmentionnée.

14. L'interrogatoire préalable du demandeur comprend en tout ... pages.

15. L'interrogatoire préalable du défendeur a commencé le [*date*] et s'est poursuivi les [*date*] et [*date*].

16. L'interrogatoire préalable du défendeur comprend ... pages.

17. Le demandeur a inscrit la présente action pour instruction le [*date*]. À l'instruction de la présente action, une preuve très détaillée sera présentée à l'égard des questions suivantes :

 [*préciser les questions*]

De plus, je crois que le demandeur comme le défendeur auront recours à des témoins experts à l'égard des questions suivantes :

 [*préciser les questions*]

18. Je suis d'avis que l'instruction de la présente action prendra au moins ... jours.

19. Depuis l'ordonnance en date du [*date*] de monsieur le [*ou* madame la] juge [*ou* protonotaire] [*nom*], les questions soulevées par la présente action se sont complexifiées de façon considérable, aussi bien en matière de responsabilité qu'en ce qui touche le montant des dommages-intérêts; aussi le cautionnement prévu dans cette ordonnance est-il devenu insuffisant.

20. Est joint au présent affidavit comme pièce «C» un projet de mémoire de dépens qui, je le crois, évalue correctement, à ce jour, les dépens qui seront adjugés au défendeur s'il obtient gain de cause dans la présente action.

DÉCLARÉ SOUS SERMENT, etc.